

LE VENT SERAIT-IL EN TRAIN DE TOURNER ?

Après la saisine, par l'Afrique du Sud, de la Cour Internationale de Justice (CIJ) contre Israël pour présomption de génocide, voici que le procureur de la Cour Pénale Internationale (CPI) Karim Khan déclare qu'il demande l'émission de mandats d'arrêt contre Benjamin Netanyahu et son ministre de la Défense Yoav Gallant, pour leur mise en examen pour crimes de guerre et contre l'humanité, notamment par l'utilisation de la famine comme arme de guerre.

Il était temps qu'une brèche s'ouvre dans le mur d'impunité dont bénéficie depuis des décennies le régime israélien, quand bien même une mesure parallèle vise trois dirigeants du Hamas pour l'attaque du 7 octobre 2023.

Cette décision intervient sur la toile de fond des manifestations qui, depuis des mois, réunissent semaine après semaine des millions de personnes de par le monde pour exprimer leur soutien au peuple palestinien, et qui ont amené l'Espagne, l'Irlande et la Norvège à décider de reconnaître l'État palestinien.

Sans absoudre la résistance palestinienne de ses crimes de guerre, il convient d'en rappeler le contexte. Lorsqu'on lit, dans les dépêches d'agence, des phrases telles que :

« La guerre entre Israël et le Hamas a été déclenchée le 7 octobre par l'attaque et le massacre sans précédent du Hamas, aggravé d'une prise d'otages. »

on ne peut qu'être choqué par leur caractère extrêmement réducteur. En effet, il ne s'agit pas d'une guerre entre Israël et le Hamas, mais d'une guerre d'Israël contre le peuple palestinien, et elle a été déclenchée par les massacres et les déportations de la Nakba, en 1948. Les événements du 7 octobre n'en sont qu'un épisode. D'autre part, on omet de préciser que l'attaque du Hamas a été menée en représailles aux pogroms et aux assassinats commis par les colons en Cisjordanie. De plus, s'il s'agit bien d'un massacre « sans précédent », c'est du côté palestinien ; parce que de l'autre côté, les massacres de civils pour terroriser la population sont une constante de la politique israélienne, depuis ceux de la Nakba jusqu'à ceux d'aujourd'hui – nous n'allons pas en dresser la liste. Enfin, puisque l'on parle d'otages, il serait bon de rappeler les quelque 10'000 otages palestiniens qui croupissent dans les geôles israéliennes.

En 2004, sous l'impulsion du Hamas, les groupes armés palestiniens ont mis fin à la seconde Intifada et inauguré une période de résistance civile. Comment en ont-ils été récompensés? Par une intensification de la colonisation, un durcissement de la répression, et des meurtres répétés de civils palestiniens - sans compter les milliers de victimes des bombardements récurrents de la bande de Gaza, et son blocus. La trahison des accords d'Oslo avait mené à la seconde Intifada, on pouvait donc prévoir que l'échec de la voie pacifique aurait les mêmes conséquences.

Chaque heure compte pour venir au secours du peuple palestinien. Et chaque mobilisation de notre part contribue à rompre le silence, et à enfoncer une brèche dans le mur d'impunité scandaleux dont Israël bénéficie depuis trop longtemps. Notre devoir d'êtres humains dignes de ce nom nous impose de montrer une solidarité sans faille avec la résistance du peuple palestinien, notamment en nous impliquant activement dans le mouvement BDS.

SOLIDARITÉ AVEC LA RÉSISTANCE DU PEUPLE PALESTINIEN !

Collectif Urgence Palestine – Vaud
cp 321 – CH 1001 Lausanne
IBAN CH38 0900 0000 1739 3142 3



www.cupvd.ch
www.urgencepalestine-vaud.ch
info@cupvd.ch
info@urgencepalestine-vaud.ch